Mis en ligne le 27/11/2025



Le Président du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale

Α

Mesdames, Messieurs les Présidents des EPCI, membres du SMOP

Entrechaux, le 27/11/2025

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

Conformément aux statuts en vigueur, chaque Président des EPCI membres du Syndicat est invité permanent des réunions du Bureau. J'ai donc l'honneur de vous inviter à la réunion du <u>Bureau du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale</u> organisée dans les <u>locaux du SMOP à Entrechaux</u> le :

Jeudi 4 décembre 2025 à 14h00

L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Décisions du Bureau

1- Modification du choix de la procédure et engagement de la consultation du marché M2025-15-E

Questions diverses

Je vous prie de croire Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président, Jean-François PERILHOU

